

## Comité de suivi du Plan d'action MADA de Saint-Irénée

### Compte-rendu de la rencontre du 14 novembre 2016 à 9h30 à la salle municipale

#### Présents : Janet Casey, RQA

Odile Comeau  
Sylvie Gagné  
Jacques Gagnon  
Maurice Gendron  
Denis Perreault

1. Le comité s'est réuni trois fois en 2016 : les 20 janvier, 15 mars et 14 novembre. Le compte-rendu de chaque rencontre est affiché sur le site Web de la municipalité.
2. Le Plan d'action MADA a un échéancier de trois ans soit de 2015 à 2017. Voici nos réflexions au sujet de plusieurs volets du plan d'action MADA.
  - i. **l'action 2** : aider à développer une offre de services pour exécuter des travaux d'entretien et de réparations intérieures et extérieures. Afficher sur le site Web de la municipalité les coordonnées des personnes fiables, capables et prêtes à faire ces types de travaux.

Nous constatons que les aînés de Saint-Irénée ont un réseau pour trouver des personnes ressources aptes à faire ces travaux, ça fonctionne de bouche à oreille. Nous n'éliminons pas la possibilité d'afficher ces renseignements sur le site Web ou la page Facebook de la municipalité.

- ii. **l'action 14** : mettre en place un système de covoiturage.

Nous constatons qu'il existe un système de covoiturage à Saint-Irénée que lui aussi fonctionne assez bien de bouche à oreille.

- iii. **les actions 16, 17 et 19** : touchent la sécurité routière pour les piétons et les voitures.

Nous constatons qu'Odile représente toute la population de Saint-Irénée auprès du Comité de sécurité publique ainsi qu'au niveau du conseil municipal. Il faut tout simplement continuer à répéter les préoccupations de nos citoyens à cet égard.

- iv. **l'action 20** : lors de la réfection de la rue Principale (entre la rue de la Rivière et le pont), aménager les trottoirs, etc.

Nous discutons de l'urgence de la réfection de la rue Principale. Nous nous demandons s'il y a des mesures à prendre par la population pour que ce projet soit réalisé par le ministère des Transports dans les plus brefs délais. Nous décidons de suggérer à la

municipalité d'inviter notre députée, Madame Caroline Simard, le préfet et tous les autres décideurs qui sont impliqués dans cette décision de marcher la côte avec le maire et le conseil afin de comprendre la problématique et l'urgence de la situation.

- v. **l'action 22** : aménager une aire de repos, de rencontre munie d'un kiosque et de bancs au centre du village avec vue sur le fleuve.

La Fabrique a réalisé cette action en collaboration avec la municipalité et avec une subvention fédérale. Nous aimerions que la municipalité organise des activités autour du kiosque pour attirer du monde, pour créer de la vie, pour démontrer que la municipalité est active et attrayante – un lieu de marché pour les légumes frais une fois par semaine, des petits concerts d'étudiants du Domaine Forget, place aux artistes, etc.

- vi. **les actions 27 et 28** – revitaliser le Chalet des loisirs pour toute la population.

Nous constatons que la municipalité collabore avec le Comité des loisirs pour revitaliser le Chalet des loisirs. Odile et Janet représentent les aînés dans ces démarches.

- vii. **l'action 30** : conclure un partenariat avec l'école Notre-Dame-de-Lorette pour réaliser un projet intergénérationnel qui ciblera la sauvegarde de l'histoire de Saint-Irénée.

Nous constatons que le Cercle des fermières organise quelques activités avec les élèves de notre école chaque année. Ces activités sont appréciées par les élèves et les sensibilisent aux métiers d'art.

- viii. Nous discutons de l'accueil des nouveaux arrivants dans la municipalité. Nous suggérons que les locataires soient accueillis, souvent ces personnes décident d'acheter une maison et de rester dans la municipalité. Odile en parlera avec la municipalité. Nous nous demandons si les nouveau-nés sont toujours accueillis par la bibliothèque. Sylvie s'informerait et nous reviendra.
- ix. Denis nous parle de son entretien au début de l'été avec Pascal Dassylva, le responsable de l'ABC. Selon monsieur Dassylva, la Popote roulante de La Malbaie reçoit des demandes régulières pour des repas des personnes de Saint-Irénée. Monsieur Dassylva mentionne qu'une collaboration serait possible, il faut juste qu'on trouve nos propres bénévoles (5 à 6 personnes) pour le transport et la livraison des repas et qu'on soit capable d'avoir un budget pour rembourser les bénévoles pour leur essence. Il s'agit d'un remboursement de 0.19\$ par kilomètre. Monsieur Dassylva croit qu'un montant de 800\$ à 900\$ suffira. Le client qui reçoit un repas paie des frais de 4\$ à 5\$ par repas. Il faut se rappeler que ce service existe non seulement pour les aînés, mais pour les personnes en convalescence

ainsi que n'importe quelle personne qui à besoin d'un tel service. Denis et Odile complèteront les démarches avec monsieur Dassylva afin de présenter le projet à la municipalité.

- x. Nous discutons du besoin d'avoir une personne ressource pour aider avec les projets de tous les comités municipaux. Odile et Janet présenteront l'idée à la municipalité.
- xi. Nous discutons de la possibilité de fusionner notre comité avec le Comité de la famille. Odile et Janet présenteront l'idée à la municipalité.

La rencontre s'est terminée à 10h45.

Janet Casey  
Responsable de la question des aînés de Saint-Irénée  
Le 15 novembre 2016